

Règlement Intérieur de la finale du Trophée Roza Lallemand
Château Laurens - Domaine de Belle Isle, Av. Raymond Pitet,
34300 Agde

Article 1: Organisation

L'association, CAPECHECS et la Fédération Française des Échecs (FFE) organisent la finale du trophée Roza Lallemand 2026 constituant le Championnat de France Individuel Féminin de parties rapides.

La compétition est ouverte à toutes les joueuses françaises ou ressortissantes de l'Union Européenne résidant en France, aux joueuses de nationalité monégasque ou andorrane et licenciées à la Fédération Française des Échecs, aux joueuses étrangères jouant sous le code FRA, ainsi qu'aux jeunes joueuses jouant avec un code FIDE étranger mais scolarisées en France depuis le début de la saison.

Le règlement de la compétition F02 – Championnat Individuel Féminin de parties rapides précise les conditions de qualification pour la phase finale.

Article 2: Homologation et appariements

Le tournoi est homologué par la FFE et par la Fédération Internationale Des Échecs (FIDE), les parties jouées seront prises en compte pour le classement ELO rapide FIDE de juillet 2026.

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur (votées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE de Chennai et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023). L'article A.5 de l'annexe A Parties en cadence rapide s'applique pour l'intégralité du tournoi.

Le tournoi se joue en 9 rondes. Les appariements se font au système Suisse intégral. L'arbitre est assisté par le logiciel PAPI (version 3.3.8), homologué par la FFE et conçu par Erick Mouret.

Sont appariées à la 1^{ère} ronde toutes les joueuses ayant pointé sur l'application Alekyn de 9 h à 12H ou sur place de 12 h à 13h. Le délai de forfait est de 10 minutes.

Article 3: Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 15 minutes + 5 secondes par coup.

Article 4: Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont de zéro euro (0€).

Article 5: Horaires

Samedi 20 juin 2026		Dimanche 21 juin 2026	
12h00 –13h00	Accueil et pointage	10 h	Ronde 6
13h30	Cérémonie d'ouverture	11 h	Ronde 7
14 h 00	Ronde 1	12 h	Ronde 8
15 h 00	Ronde 2	13 h	Ronde 9
16 h 00	Ronde 3		
17 h 00	Ronde 4	14 h 30	Cérémonie de Clôture
18 h 00	Ronde 5		
19 h 30	Soirée de Gala		

Article 6: Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points suivant le barème :

- Gain = 1 point
- Nul = ½ point
- Perte = 0 point

En cas d'égalité, c'est le classement du tournoi qui départagera les joueuses avec les départages suivants :

- 1- Buchholz Tronqué
- 2- Performance

En accord avec l'article C07-16.6 de la réglementation des départages de la FIDE, la prise en compte des parties non jouées est confiée à la méthode de calcul programmée dans le logiciel Papi.

La première joueuse de nationalité française du tournoi est déclarée Championne de France de parties rapides.

Article 7: Prix

1er prix: 1000 €

2ème prix: 750 €

3ème prix: 500 €

La liste des prix sera affichée avant la ronde 5. Les prix sont distribués à la place réelle.

Article 8: Arbitrage

Le tournoi est arbitré par:

- Chantal Hennequin, Arbitre Elite 2, Arbitre Principal.
- John Lewis, Arbitre Elite 2, Arbitre Adjoint
- Laurine Pinaud, Arbitre de Club, Arbitre Adjointe

Article 9: Jury d'appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, toute joueuse peut saisir le jury d'appel. Elle doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel. L'arbitre dont la décision fait l'objet de l'appel ne participera pas au vote.

Le jury d'appel est composé au cours de la première ronde, sa composition est affichée dans la salle du tournoi. Elle est composée d'un membre de l'organisation, d'un représentant de la FFE, d'un arbitre ainsi que deux joueuses titulaires et une joueuse suppléante.

Article 10: Conduite des joueuses

Les joueuses sont tenues de respecter la Charte des joueurs et joueuses d'Échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions.

On considérera qu'une joueuse absente sans en avoir notifié à l'arbitre abandonne le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables et avant que les prochains appariements aient été publiés.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la FFE pour les joueuses françaises et à la fédération concernée pour les joueuses étrangères.

Immédiatement après l'issue de la partie, la vainqueur (la joueuse ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré.

Pour être prise en compte, une erreur à la ronde « r » doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde « r + 2 ». Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur.

Le lieu de compétition comprend la « zone de jeu », les toilettes, la salle d'analyse et la zone buvette ainsi que tout autre endroit désigné par l'arbitre. La « zone de jeu » est définie comme l'endroit où se tiennent les parties de la compétition.

La joueuse au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, une joueuse souhaitant sortir de la « zone de jeu » restera sous la surveillance d'un arbitre.

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu, une salle étant réservée à cet effet, l'accès en sera interdit aux joueuses n'ayant pas terminé leur partie.

Il est demandé aux joueuses d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les joueuses acceptent d'être prises en photo à tout moment de la partie.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.

Les téléphones et autres appareils électroniques de communication doivent être éteints et laissés dans la salle attenante prévue à cet effet (vestiaire). Une joueuse possédant ce type d'appareil sur elle pendant sa partie sera sanctionnée par la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.



Tout contrevenant peut recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

L'arbitre principal

Chantal Hennequin

L'organisateur

Robert Textoris